

## Colloque

### ***Intelligence artificielle et institutions publiques : enjeux, controverses et perspectives***

**Albi, 5 et 6 octobre 2023**

Les enjeux du numérique transcendent nos sociétés, mais aussi les disciplines et les champs de recherche universitaires. En particulier, l'intelligence artificielle - s'appuyant notamment sur les capacités d'analyse automatique des données créées dans des volumes exponentiels (le big data) - constitue une branche du développement du numérique dont les perspectives sont autant porteuses d'espoirs que de craintes. En février 2017, le mensuel Scientific American publiait une édition spéciale intitulée "la démocratie va-t-elle survivre au big data et à l'intelligence artificielle ?". En effet, la profonde évolution technologique inhérente à la transformation numérique génère des questions fondamentales et opère des changements sociétaux. Omniprésente dans la vie quotidienne, l'intelligence artificielle continue son déploiement dans de nombreux domaines : elle module l'information transmise et émise, influence les choix individuels et collectifs ainsi que le fonctionnement des gouvernements et des institutions publiques, mais aussi la manière dont les citoyens interagissent et participent au processus démocratique.

A travers le monde, de plus en plus de gouvernements et collectivités territoriales mobilisent l'intelligence artificielle afin d'améliorer les services aux citoyens. Les exemples sont multiples, que ce soit dans le domaine de la gestion de l'énergie et des flux, voire pour ce qui est des véhicules autonomes.

Cependant, l'Intelligence artificielle soulève également des questions d'acceptabilité et d'éthique, comme par exemple le système de Crédit social finalement déployé en Chine, alors qu'il semblait absolument dystopique au départ. En Europe, l'Estonie,

pionnière, a développé des solutions innovantes spécifiques afin d'optimiser les services (aux) publics. En Amérique du nord, l'institution judiciaire a également recours à l'intelligence artificielle. Aux Etats-Unis, les algorithmes commencent à assister le travail des magistrats et des acteurs de la justice. Au Canada, un tribunal virtuel opère pour trancher les conflits de voisinage ainsi que les contentieux mineurs entre salarié et employeur. Mentionnons aussi Chat GPT, IA faisant parler d'elle depuis le début de l'année 2023 et dont les usages possibles peuvent bouleverser à court terme jusqu'aux manières d'exercer et d'évaluer l'enseignement.

Déployer l'IA au service de l'intérêt général suppose donc de progresser par étapes, concomitamment à la mise en place d'un système de gouvernance et de régulation afin de prendre en compte ses différents enjeux politiques, éthiques, sociaux, économiques et juridiques. En effet, concilier d'une part les possibilités dues à l'innovation et, d'autre part, le respect des libertés fondamentales, repose sur un équilibre pour lequel il s'agit de déterminer où placer le curseur.

Ce colloque intitulé "***Intelligence artificielle et institutions publiques : enjeux et controverses***" sera l'occasion de croiser les regards et les approches de chercheurs, ainsi que les contributions de professionnels et d'acteurs de terrain. De par son approche interdisciplinaire assumée, le colloque vise à faire un état des enjeux au sein des organismes publics et à s'interroger sur ses conséquences et impacts potentiellement disruptifs inhérents à son déploiement.

Le colloque s'organise autour de quatre axes :

**Axe 1 : IA et États** (*institutions, libertés fondamentales, système politique, gouvernance, politiques publiques, régulation, réglementation, etc.*)

**Axe 2 : IA et Territoires** (*collectivités locales, villes et territoires connectés (smart cities), services aux citoyens, données, environnement, rôle des acteurs privés, etc.*)

**Axe 3 : IA et Transformation de l'Action publique** (*éducation, justice, santé, emploi, sécurité et défense, etc.*)

**Axe 4 : IA et Citoyens** (*citoyenneté, acceptation sociale, éthique, contribution, etc.*)

➤ **Modalités de soumission et d'évaluation des propositions :**

Les propositions doivent inclure les éléments suivants :

- Les coordonnées : nom, adresse mail, affiliation.
- Titre de la proposition de communication.
- Un résumé de 15 lignes environ, ainsi que l'axe dans lequel s'inscrit la contribution.
- Les propositions sont à envoyer par courriel aux organisateurs du colloque : **Cynthia Boyer** : [cynthia.boyer@univ-jfc.fr](mailto:cynthia.boyer@univ-jfc.fr) et **Mathieu Vidal** : [mathieu.vidal@univ-jfc.fr](mailto:mathieu.vidal@univ-jfc.fr)

➤ **Calendrier :**

- Soumission des propositions : 13 juillet 2023
- Réponse aux auteurs : 21 juillet 2023

Une sélection des articles acceptés par le comité de sélection pourra faire l'objet d'une publication scientifique.

➤ **Comité scientifique**

Vincent COURBOULAY, Université de La Rochelle

Elena FALLETTI, Università Carlo Cattaneo – LIUC, Italie

Daniel PELISSIER, Université Toulouse Capitole- IDETCOM

Anuragini SHIRISH, Institut Mines-Télécom Business School

Cynthia BOYER, INU Champollion, FRAMESPA

Mathieu VIDAL, INU Champollion- LISST-Cieu

➤ **Comité d'organisation INU Champollion**

Cynthia BOYER (Science politique), Adrien DEFOSSEZ (Sociologie), Yoann QUEYROU (Science de Gestion), Thierry MONTAUT (Mathématiques, Informatique), David PANZOLI (Informatique), Mathieu VIDAL (Géographie)